

## Le sport pour tous

L'École Intercommunale des Sports



Le sport pour tous

**Le mercredi, de 16 h à 18 h au Dojo de la Réthourie, les enfants de 6 à 11 ans peuvent s'initier et progresser dans différentes disciplines grâce à l'École Intercommunale des Sports qui fera sa rentrée le 18 septembre.**

L'objectif de l'École Intercommunale des Sports est de favoriser la pratique sportive en permettant à tous les enfants, quelles que soient leurs aptitudes, **de cumuler les disciplines et les émotions, le tout dans une ambiance ludique.**

L'enfant se voit proposer une large palette d'activités sur les différents cycles répartis tout au long de l'année, ce qui **favorise la découverte de nouvelles disciplines, à un âge où il lui est bien difficile de trouver son sport de prédilection.**

Au programme : jeux de balles, d'opposition, d'expression, sports collectifs... et plus encore cette année, une grande ouverture aux pratiques culturelles avec des ateliers de cirque et de danse.

L'École Intercommunale des Sports bénéficie de la mise à disposition des installations sportives et de l'encadrement des éducateurs sportifs du Grand Auch, avec des intervenants associatifs.

**Le tarif - 31 €/41 €/51 € pour les habitants des communes de Grand Auch Cœur de Gascogne et 62 €/82 €/102 € pour les extérieurs – est calculé en fonction du Quotient Familial.**

**Les inscriptions débuteront le 9 septembre** – et se déroulent tout au long de l'année en fonction des places disponibles - au service Éducation, de l'enfance à la jeunesse, 1, rue Darwin. Tél. 05 62 61 42 60. Fournir une attestation d'assurance et un certificat médical de non contre-indication à la pratique sportive, datant de moins de trois mois.

**Reprise des activités le mercredi 18 septembre !**

**Cette année encore : Une séance d'essai gratuite est proposée – quelle que soit la période d'inscription – à condition de se munir du certificat médical.**

Passerelle avec les accueils de loisirs :

Les enfants fréquentant le mercredi après-midi, les accueils de loisirs peuvent après inscription, bénéficier d'une navette gratuite (minimum 6 enfants), pour se rendre à l'École Intercommunale des Sports.